

Mensuel n° 356

JUILLET & AOÛT 2022

la période estivale
 approche.
 Notre service jeunesse
 est prêt à accueillir
 vos enfants.
 Il a préparé de
 multiples activités
 ludiques, dynamiques
 et innovantes pour les
 occuper jusqu'au 3 août.
 Je vous souhaite de
 passer d'agréables
 vacances

[Signature]

SEMAINE N°26

- 03.07 : Assemblée Générale de l'AS Trélon à 11h00
 au stade Yvon Férenken
- 03.07 : Loto organisé par l'association Scènes de
 Méninges de l'Avesnois (voir à l'intérieur)

SEMAINE N°27

- 07.07 : Passage du Jury « Epouvantails »
- 07.07 : Vacances scolaires d'été après la classe
- 07.07 : Remise des récompenses aux jeunes sportifs
 méritants à 18h00 à la mairie.
- 08.07 : Remise des prix du concours d'épouvantails
 18h00 à la mairie

SEMAINE N°28

- 11.07 : Ouverture du Centre Aéré
- 14.07 : Fête Nationale (voir à l'intérieur)

SEMAINE N°29

- 22.07 : Tournoi de badminton organisé par
 l'association « Nos Jours Heureux » à partir
 de 19h00 à la salle des sports Marcel
 Beaumez

SEMAINE N°31

- 03.08 : Fête du centre aéré
- 04.08 : Fin du centre aéré

SEMAINE N°32

- 13-14&15.08 : Fête de l'Espérance « Trélon en
 folie » (voir à l'intérieur)
- 15.08 : Assomption

SEMAINE N°34

- 28.08 : Portes ouvertes de la ferme Angus avec la
 participation du Club Cyclotouriste Trélonais
 (voir à l'intérieur)



*L'appel du Général de Gaulle
 du 18 juin 1940 a été commémoré
 avec solennité.*

INSCRIPTIONS ÉCOLE MATERNELLE

Tous les enfants nés en 2019 et 2020 et qui sont « propres » peuvent être inscrits à l'école maternelle avant les vacances scolaires d'été.

Pour ce faire, vous pouvez prendre rendez-vous avec la directrice au ☎ 06.08.85.99.55



ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

Si vous souhaitez vous inscrire dès la rentrée à l'école municipale de musique, le directeur, Mickaël Loiseau, vous invite à vous rendre sur le lien <https://forms.gle/jkucUZJoLufnQUEv7>

PERSONNES ISOLÉES

Le service social de la mairie souhaite compléter son listing des personnes âgées de plus de 68 ans en y ajoutant celles qui, pour des raisons de santé ou autres, sont isolées et aimeraient être contactées ou aidées. Si vous êtes dans ce cas, faites-le nous savoir à l'accueil de la mairie ou par téléphone au ☎ 03.27.60.82.20.

PERMANENCE SOCIALE

Permanence sur rendez-vous de Madame Liliane Collier, adjointe aux affaires sociales, le mardi de 11h00 à 12h00 à la mairie.

PERMANENCE MGEN



La Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale tiendra en mairie de Trélon une permanence les vendredis 1^{er} Juillet et 05 août 2022 sur rendez-vous fixés à 9h00, 10h00, 11h00, 14h00, 15h00 et 16h00.

Contact : Mme Béatrice CERA ☎ 07.88.39.49.12 ou par courriel : bcera@mgen.fr

BUS FRANCE SERVICES

Le bus France services qui dessert la Sambre-Avesnois sera à Trélon les lundis 04 juillet et 1^{er} Août 2022 de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h00.

Il est fortement conseillé de prendre contact par téléphone pour fixer un rendez-vous au 03.59.73.18.20 ou par courriel avesnois.franceservices@lenord.fr



OUVERTURE DE LA POSTE



LA POSTE

Le bureau de poste de Trélon est ouvert selon les horaires ci-dessous :

- le lundi de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
- les mardi, mercredi, jeudi et samedi de 9h00 à 12h00
- le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

ARRIVÉES ET DÉPARTS

Si vous arrivez ou si vous quittez la commune de Trélon, vous êtes priés dans votre intérêt de bien vouloir signaler ce changement important à l'accueil de la mairie.

CONSULTATION P.M.I.

Les consultations de la Protection Maternelle et Infantile (P.M.I.) auront lieu les jeudis 28 juillet et 25 août 2022, dans les locaux de la maison de santé Albertine, le matin à partir de 09h00.

FÊTE NATIONALE

Rassemblement le jeudi 14 Juillet 2022 à 10h00 devant le Monument aux Morts pour un dépôt de gerbes suivi d'un vin d'honneur offert par la municipalité à la mairie.

OUVERTURE DE LA MAIRIE

La mairie est ouverte au public de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi (☎03.27.60.82.20).

OUVERTURE DE LA PERCEPTION

La perception est ouverte au public les lundi, mardi, mercredi et jeudi de 08h30 à 12h00. Contact : ☎ 03.27.59.75.75
messagerie : t059530@dgfip.finances.gouv.fr



**FINANCES
PUBLIQUES**

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 AVRIL 2022

Le Conseil Municipal

✓ décide à l'unanimité

- d'approuver l'adhésion de la Communauté de Communes du Sud-Avesnois au Syndicat Mixte Hauts-de-France Mobilités, décision permettant d'étendre le dispositif à l'Hôpital de Felleries - Liessies,
- de prendre en charge la formation de perfectionnement BAFA pour une jeune Trélonaise dont le coût s'élève à 395,00 €,
- de procéder au remboursement des frais engagés par Madame Pamart pour le règlement des factures Free indûment rejetées (81,41 €), ce qui a conduit Monsieur Bongibault à émettre une remarque à l'encontre du service comptable,
- d'autoriser la signature d'une convention entre la commune et le département du Nord pour la création d'un plateau ralentisseur au croisement de la rue Robert Fontesse et de la rue Victor Hugo (Le coût est de 24 530,00 € H.T. avec une subvention départementale de 18 397,50 €),
- de renouveler la convention d'objectifs et de financement à intervenir entre la CAF du Nord et la ville de Trélon dans le cadre du dispositif de lutte contre l'indécence des logements,
- de revoir la rémunération des animateurs des Activités de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) calculée au prorata du temps de travail ;

✓ vote

- à l'unanimité le compte de gestion 2021 du trésorier municipal,
- à l'unanimité le compte administratif qui s'établit comme suit :

		Dépenses	Recettes
Résultat cumulé	section de fonctionnement	2 354 164,77 €	3 278 451,49 €
	section d'investissement	745 124,84 €	580 901,04 €
	TOTAL CUMULE	3 099 289,61 €	3 859 352,53 €

- à l'unanimité l'affectation du résultat de fonctionnement 760 062, 92 €,
- à l'unanimité de fixer les taux d'imposition pour 2022
 - taxe foncière (bâti) : 41,13 %
 - taxe foncière (non bâti) : 52,45 %
- par 17 voix pour et 4 voix contre (Madame Moisan, Messieurs Bouqueuniaux, Bongibault et Goujard) le budget primitif 2022 qui s'établit comme suit :

	Dépenses	Recettes
section de fonctionnement	3 165 110, 92 €	3 165 110, 92 €
section d'investissement	1 825 420,13 €	1 825 420,13 €
Total budget	4 990 531,05 €	4 990 531,05 €

En réponse aux remarques des élus Trélon Le Renouveau, Monsieur le Maire précise

- que la réhabilitation énergétique de la mairie et de son annexe est inscrite dans le pacte SAT II avec l'objectif de réduire de 40 % la consommation d'énergie,
- que les services administratifs seront mieux rationalisés (services jeunesse, service de proximité pour les jeunes ...),

Madame Barbet intervient pour souhaiter que les critiques de Trélon Le Renouveau soient plus réalistes et plus constructives ;

✓ à l'unanimité pour l'annexe forêt

- le compte de gestion du trésorier municipal pour 2021,
- le compte administratif qui s'établit comme suit :

	Dépenses	Recettes
section de fonctionnement	222 440, 11 €	284 490,08 €

- l'affectation du résultat de fonctionnement 62 049,97 €,
- le budget primitif 2022

	Dépenses	Recettes
section de fonctionnement	151 800, 00 €	151 800, 00 €
section d'investissement	40 000,00 €	40 000,00 €
Total budget	191 800,00 €	191 800,00 €

✓ à l'unanimité pour l'annexe ALSH

- le compte de gestion du trésorier municipal pour 2021,
- le compte administratif qui s'établit comme suit

	Dépenses	Recettes
Total (réalisations et rapports)	128 147, 35 €	145 979,35 €

- l'affectation du résultat de fonctionnement 17 832,00 €
- le budget primitif 2022

	Dépenses	Recettes
Total du budget	157 150,00 €	157 150,00 €

PROPRETÉ DU CIMETIÈRE

Le cimetière est un lieu de recueillement.

Les chiens n'y sont pas admis même accompagnés par leurs maîtres et encore moins pour y faire leurs besoins devant les tombes.

RECONNAISSANCE DE CALAMITÉ AGRICOLE

Suite aux dommages dus aux épisodes de gel survenus du 04 au 14 avril 2021 et sur avis favorable du Comité National de Gestion des Risques Agricoles (CNGRA), le caractère de calamité agricole est reconnu par arrêté en date du 15 octobre 2022 pour :

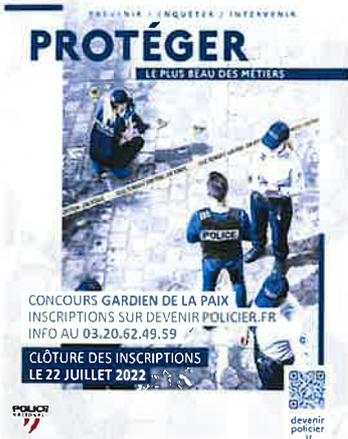
- biens sinistrés : perte de récolte sur miel (ruches sédentaires et pastorales),
- zone sinistrée : certaines communes du département du Nord dont Trélon. Les exploitants sont invités à déposer leur demande d'indemnisation uniquement par téléprocédure via le site TéléCALAM, accessible depuis la plateforme mesdemarches.agriculture.gouv.fr Celle-ci sera ouverte du 1^{er} juillet au 1^{er} août 2022.

CONCOURS DE GARDIEN DE LA PAIX

La Police nationale recrute sur concours 2500 futurs gardiens de la paix sur toute la France en 2022.

Ce concours est accessible :

- en externe, aux personnes titulaires d'un baccalauréat ou équivalent
- en interne aux fonctionnaires ou agents non titulaires (de l'Etat, des collectivités territoriales, des établissements publics qui en dépendent y compris ceux mentionnés à l'article 2 de la loi 86-33 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière, aux militaires, à tous les agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale qui ont 4 ans d'ancienneté.)
- en interne également aux gendarmes-adjoints ou policiers-adjoints qui ont un an de service.



Les inscriptions à ce concours sont ouvertes jusqu'au 22 juillet 2022.

Informations sur : "devenirpolicier.fr" ou par téléphone au ☎ 03.20.62.49.59

ou par messagerie info-police-recrutement-lille@interieur.gouv.fr

LES MESSES DU MOIS DE JUILLET ET AOÛT

HORAIRES

samedi 02 juillet	GLAGEON (18h00)
dimanche 03 juillet	OHAIN (09h30) – FOURMIES SAINT PIERRE (11h00)
samedi 09 juillet	TRELON (18h00)
dimanche 10 juillet	RAMOUSIES (09h30) – FOURMIES SAINT PIERRE (11h00)
samedi 16 juillet	WIGNEHIES (18h00)
dimanche 17 juillet	BAIVES (09h30) – FOURMIES SAINT PIERRE (11h00)
samedi 23 juillet	ANOR (18h00)
dimanche 24 juillet	FERON (09h30) – FOURMIES SAINT PIERRE (11h00)
samedi 30 juillet	WIGNEHIES (18h00)
dimanche 31 juillet	FOURMIES SAINT PIERRE (11h00)
samedi 06 août	SAINS-DU-NORD (18h00)
dimanche 07 août	OHAIN (09h30) – FOURMIES SAINT PIERRE (11h00)
samedi 13 août	GLAGEON (18h00)
dimanche 14 août	RAMOUSIES (09h30) – FOURMIES SAINT PIERRE (11h00)
lundi 15 août	RAINSARS (09h30) – MONT DE BAIVES (11h00) – NOTRE DAME DU BOIS (11h00)
samedi 20 août	WIGNEHIES (18h00)
dimanche 21 août	WALLERS-EN-FAGNE (09h30) – FOURMIES SAINT PIERRE (11h00)
samedi 27 août	ANOR (18h00)
dimanche 29 août	FERON (09h30) – FOURMIES SAINT PIERRE (11h00)

ACCÈS À LA CARRIÈRE DU CHÂTEAU GAILLARD

Le beau temps arrivant, n'oubliez pas que l'accès au plan d'eau de l'ancienne carrière du Château Gaillard (dite L'eau bleue) est strictement interdit tout comme la baignade extrêmement dangereuse.

LA SERRE BIO

Gérée par l'AGIIE (Association Gestion et Innovation dans l'Insertion Economique), la serre de Trélon vous propose des légumes bio à des prix raisonnables.

Située près du stade Yvon Férenken, la serre est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 12h30 à 15h30.

Contact : ☎ 07.54.07.77.93



ALERTE INFOS TRAFIC

Réseau d'Autocars des Hauts-de-France
Secteur Nord - Périmètre Avesnois



Le réseau d'autocars des Hauts-de-France (secteur Nord – Périmètre Avesnois) a mis au point un système d'alerte par SMS diffusant toutes les informations concernant chaque ligne que vous empruntez.

Il suffit de vous inscrire sur le site officiel www.arcenciel.hautsdefrance.fr

LIVRES-SERVICE : PRENEZ – DONNEZ – ÉCHANGEZ

Adossée au mur intérieur de maison de santé Albertine, sous le préau, vous y découvrirez une armoire « Livres-service » qui contient des ouvrages que vous pouvez emprunter, lire, conserver ou ramener. Il est regrettable que cette armoire ait été une nouvelle fois détériorée (deux portes arrachées) par une personne mal intentionnée. Une stricte surveillance va être organisée.



SERVICES MÉDICAUX DE GARDE

Médecins

En cas d'urgence, la semaine de 20h à minuit, le samedi de 12h à minuit et le dimanche de 8h à minuit vous devez composer le (☎03.20.33.20.33), un médecin régulateur vous répondra. Après minuit, ce numéro bascule vers le 15 (SAMU),

Pharmacies (lieu, modalités d'accès, horaires....). Il faut contacter le service de garde qui vous informe

- par téléphone : ☎0 825 74 20 30 (coût de l'appel : 0,15 € la minute)

- par internet : www.servigardes.fr

Infirmières

Veillez appeler votre infirmière habituelle,

- Mme RENAUX (☎09.50.15.14.24/ 📞 06.30.27.93.53) ou Mme DUPONT (📞 07.70.02.03.08)

- Mme FOSSÉ ou Mme GUILAIN (📞 07.83.88.98.87)

- Mme BAYE ou Mme HENNECHART (📞 06.83.24.48.40)

- Mme PAVOT ou Mme RONVAL (📞 06.77.61.26.49)

VACANCES EN EUROPE

Vous partez en Europe et souhaitez voyager en toute sérénité.

Alors pensez à votre Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM).

Elle facilite la prise en charge de vos éventuels soins médicaux.

Pour l'obtenir, c'est très simple :

- connectez-vous sur votre compte ameli sur www.ameli.fr ou via l'application mobile ameli
- rendez vous ensuite dans la rubrique « Mes démarches » et sélectionnez « Carte Européenne d'Assurance Maladie ».



APPEL AUX JEUNES SPORTIFS

Tous les jeunes sportifs trélonais ayant obtenu au moins un titre départemental sont priés de se faire connaître en mairie pour le mercredi 06 juillet 2022, délai de rigueur.

DÉPISTAGE DU CANCER DU COL DE L'UTÉRUS

Le cancer du col de l'utérus est le résultat d'une infection prolongée par un papillomavirus à haut risque, transmis sexuellement.

Il existe deux moyens pour éviter de l'attraper :

- se faire vacciner contre les HPV entre 11 ans et 14 ans. La vaccination peut également être proposée en rattrapage jusqu'à 19 ans inclus.
- réaliser un test de dépistage entre 25 et 65 ans.

Qu'il y ait eu vaccination ou non, le dépistage régulier par frottis tous les trois ans est indispensable et peut vous sauver la vie (Si vous n'avez pas réalisé de frottis depuis plus de 3 ans, vous recevrez une invitation pour vous faire dépister. Le test de dépistage sera alors pris en charge à 100% sans avance de frais). Parlez-en avec votre médecin ou votre sage-femme.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur ameli.fr

LES HORAIRES DE VOS DÉCHETTERIES DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE

L'accès aux deux déchetteries est maintenant possible pour tous les habitants.

Déchetterie d' Ohain

les mardi, jeudi et vendredi de 8h à 14h

le mercredi de 11h à 18h

le samedi de 10h à 12h et de 13h à 18h

Fermée le lundi et le dimanche

Déchetterie de Fourmies

du mardi au vendredi de 11h à 18h

le samedi de 10h à 12h et de 13h à 18h

les dimanches pairs de 10h à 13h

Fermée le lundi et les dimanches impairs

Vous souhaitez plus d'informations, contactez-nous

par mail : st@cc-sudavesnois.fr

par téléphone : 03.27.60.65.24



RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Le ramassage des encombrants a lieu tous les mercredis sur rendez-vous.
Pour obtenir un rendez-vous, contactez le ☎03.27.60.65.24 puis taper 1.

LA MAISON DU BOCAGE – LE JARDIN DU BOCAGE

Le musée est ouvert

- du mardi au vendredi 10h00 – 12h00 et 14h00 – 18h00
- samedis, dimanches et jours fériés 14h30 – 18h30
- fermé le lundi

Le jardin botanique est accessible

- le lundi 08h30 – 15h45
- du mardi au vendredi 08h30 – 18h00
- samedis, dimanches et jours fériés 14h30 – 18h30

Du 1^{er} avril au 31 octobre 2022, entrées libres et gratuites sur l'ensemble du site : 35 rue Jean-Baptiste Lebas 59177 SAINS-DU-NORD (☎ 03.27.51.82.24)



BOCAGE ET RECENSEMENT

La Maison du Bocage et le Jardin Botanique de la ville de Sains-du-Nord mettent en place une action d'inventaire participatif et citoyen sur son territoire avec un recensement des arbres têtards de Sambre-Avesnois - Thiérache.

Le formulaire de saisie en ligne est activé avec une cartographie.

Cet inventaire est ouvert à tous : agriculteurs, particuliers, naturalistes, écoles, collèges, médiathèques...L'ensemble des arbres têtards poussant sur les bords de routes, dans les prairies, champs, sentiers, jardins ou places sont concernés.

Les arbres qui sont taillés en "têtes de chats", souvent en ville (visibles surtout au niveau des places, en bord de rues ...), sont aussi pris en compte pour ce recensement ! Pour pouvoir accéder au programme et au formulaire, il faut se rendre sur le site <http://maisondubocage.com> rubrique "Inventaire des arbres têtards de Sambre-Avesnois-Thiérache"

ALERTE SÉCHERESSE

Arrêté préfectoral réglementant les usages de l'eau en vue de la préservation de la ressource en eau dans le département du Nord.

Dans le département du Nord, le bassin versant de la Sambre est placé en alerte sécheresse.

Les particuliers et les collectivités sont invités à réaliser des économies d'eau dans tous les usages qu'ils en font (lavage des véhicules, arrosage des pelouses, remplissage des piscines....)

Le présent arrêté est applicable dès sa publication jusqu'au 30 septembre 2022.

CONCOURS MÉDI@'PASS "REFAIS TA COUV"

Le réseau Médi@'pass propose un nouveau concours photo gratuit du 1^{er} juillet au 31 août 2022 sur le thème « Refais ta couv' ».

Le but du concours est de créer une photographie dans laquelle on met en scène des personnes ou des objets du quotidien pour reproduire ou évoquer de la manière la plus précise possible une couverture de livre ou une jaquette de CD ou DVD. On peut soit mettre en scène des personnes et des objets pour reproduire, soit remplacer par une réunion d'objets qui évoquent ou font penser à la couverture.

Ce concours ouvert à tous. Les mineurs devront fournir une autorisation parentale. Les participants qui seront tous récompensés peuvent envoyer leur participation originale à l'adresse mail rte.mediapass@gmail.com

La photo de couverture originale doit aussi être jointe dans le courriel.

Les photos devront être accompagnées du nom et du prénom du participant ainsi que sa ville.

Infos et règlement sur ccsa.reseaubibli.fr

LES AMIS DE LA DEMI-LIEUE



Les amis de la demi-lieue vous proposent :

- le dimanche 10 juillet : Anim'Aqua
- le dimanche 28 août : Balade balisée en forêt

Renseignements : ☎ 06.79.10.73.74

DÉTENDEZ-VOUS ET CULTIVEZ-VOUS AVEC L'AMICALE LAÏQUE



Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Mademoiselle Claudette Lempereur (☎ 06.37.48.82.86).

OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE-MÉDIATHÈQUE

Le service de prêts est ouvert le lundi de 09h00 à 12h00, le mercredi de 14h00 à 16h00 et le samedi de 14h00 à 15h00 dans le strict respect des gestes barrières.

Les prêts sont gratuits. L'inscription est indispensable.

Pour ceux qui le souhaitent, l'adhésion à l'Amicale Laïque est fixée à 5 € par an.

CLUB SCRABBLE

Le club scrabble duplicate vous accueillera en juillet et août le lundi à 14h00 et le mardi à 20h00. La durée moyenne d'une partie est d'environ 2 heures. Il est indispensable de venir avec son matériel.

CAFE LITTÉRAIRE

Réunion les jeudis 28 juillet et 25 août 2022 de 14h00 à 16h00.

ATELIER-MUSÉE DU VERRE

DATES ET HORAIRES		ACTIVITÉS PROPOSÉES	
03 juillet 07 août	14h00 – 18h00 14h00 – 18h00	Visite gratuite « Au cœur de la verrerie »	 ATELIER-MUSÉE DU VERRE Trélon
08 juillet 04 août	14h00 – 16h00 14h00 – 16h00	Réalisation d'un mobile (dès 6 ans) 15 € l'atelier	
15 et 28 juillet 18 et 26 août	14h00 – 16h00 14h00 – 16h00	La famille du verrier 2 € par personne	
21 juillet 11 août	10h00 – 16h00 14h00 – 18h00	Upcycling : donner une nouvelle vie à des objets inutiles (à partir de 12 ans prévoir - un pique-nique) 20 € l'atelier	
22 juillet 05 août	14h30 – 16h00 14h30 – 16h00	Escape game (dès 8 ans) 10 € par personne	
29 juillet	14h00 – 16h00	Bocal mosaïque : faire d'un bocal un objet décoratif (6 -12 ans) 10 € l'atelier	
09 août	10h30 – 11h30	Le mardi des tout-petits (3 – 6ans) 2 € par personne	
12 août	14h00 – 16h00	Design'moi un parfum (6 -12 ans) 10 € l'atelier	
16 août	14h00 – 16h00	Atelier créatif feutre (dès 8 ans) 10 € l'atelier	
19 août	10h00 – 18h00	Rallye photo (découvrir les mystères du patrimoine verrier) 2 € par personne	
25 août	14h00 – 18h00	Le petit architecte (6 – 12 ans) 10 € l'atelier	

Réservation conseillée pour toutes les activités au ☎ 03.27.60.66.11

JOYEUX DRILLES

LES JOYEUX DRILLES

Seuls les clubs tricot et activités manuelles fonctionneront jusque fin juillet.
Dès le lundi 05 septembre, tous les clubs reprendront



TRELON EN FOLIE



Le Groupe des Animateurs Trélonais (GAT) mettra l'Espérance en folie pendant tout le week-end de l'Assomption avec chaque jour fête foraine et possibilité de se restaurer avec des moules-frites.

SAMEDI 13 AOÛT

21h00 : spectacle du groupe AVÛ (french pop 80)

DIMANCHE 14 AOÛT

08h00 - 19h00 : braderie-brocante

dégustation de la bière Saint Pansard

20h00 : animation musicale

LUNDI 15 AOÛT

08h00 - 18h00 : marché artisanal avec emplacement gratuit
(produits régionaux, artisanat d'art,...)

15h00 : karaoké live

LOTO DE SCÈNES DE MÉNINGES EN AVESNOIS



L'association Scènes de Méninges en Avesnois organise un loto le dimanche 03 juillet 2022 à la salle des fêtes (Ouverture des portes à 10h00 – début du loto à 14h00).

Six séries : Loto plus, Loto chinois, Bingo, Diagoloto et grilles).

Lots en bons d'achats.

Buvette et petite restauration sur place.

Réservations possibles : ☎ 06.62.46.41.73

DANCING CLUB DE TRELON

Le Dancing Club Trélonais reprendra ses cours le mercredi 07 septembre

- de 14h00 à 15h00 pour les 6-8 ans,
- de 15h15 à 16h15 pour les 9-12 ans,
- de 16h30 à 17h30 pour les 13 ans et plus.

Adultes, si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter Madame Valérie Béguin (☎ 07.71.75.03.64). Des créneaux pourront être aménagés le samedi.

Cotisation annuelle 10 € à laquelle il faut ajouter 5 € par mois pour les cours de danses modernes et 10 € pour les cours de K-pop.



LE RÉVEIL BOULISTE

samedi 02 juillet	Individuel – 3 boules
jeudi 14 juillet	Doublettes formées
vendredi 22 juillet	Doublettes formées en semi-nocturne 18h00
samedi 06 août	Challenge Gérard Lagasse dès 8h00 Quadrettes formées 3 tours le matin – 3 tours l'après-midi
samedi 13 août	Doublettes formées
vendredi 26 août	Doublettes formées en semi-nocturne 18h00



DÉTENDEZ-VOUS ET CULTIVEZ-VOUS AVEC ÉCHANGES ET DIALOGUES

Tous les clubs cesseront leurs activités en juillet et août pour reprendre à la rentrée de septembre. Cependant le club Tai-chi fonctionnera pendant le mois de juillet.

Adresse du local : 1, rue Heureuse, 59132, Trélon (à côté de la salle des fêtes).

Renseignements : auprès du secrétariat au 03 27 59 72 03 ou echetdialog@gmail.com



LES ACTIVITÉS DU CLUB CYCLOTOURISTE TRÉLONNAIS

SORTIES PREVUES

- | | | |
|---------|--------------------------------------|---------------|
| • 03.07 | ANOR | VTT et Marche |
| • 03.07 | VOULPAIX | VTT et Marche |
| • 14.07 | PAPLEUX | VTT et Marche |
| • 24.07 | MACQUENOISE | VTT et Marche |
| • 28.08 | Ferme Angus Trélon (voir ci-dessous) | VTT et Marche |



Départ à 8h30 place de l'église à Trélon.

PORTES OUVERTES FERME ANGUS



La ferme Angus vous ouvre ses portes le dimanche 28 Août pendant toute la journée.

Le Club Cyclotouriste Trélonais, partenaire de l'organisation, vous propose

- 2 circuits « route » de 20 et 50 km
- 2 circuits « VTT » de 14 et 30 km
- 2 circuits « marche familiale » de 7 et 12 km

Inscription à partir de 9h00

Droit d'inscription : 2,50 € - Port du casque obligatoire

Un panier garni est à gagner et à retirer à 13h30 sur le marché

Renseignements : ☎ 07.84.33.04.53

CLUB GYM TONIC TRÉLON

Le club Gym Tonic Trélonais reprendra ses activités le 1^{er} septembre :

- Le mardi à la salle des Œuvres :
18h10 à 19h10 strong nation
19h15 à 20h15 pilates
- Le jeudi à la salle des Fêtes :
18h10 à 19h10 zumba
19h15 à 20h15 Renforcement musculaire, Body barre, Sliding, Stretching
Se munir d'une tenue de sport, de baskets, bouteille d'eau, grande serviette et tapis de sol.
- Le dimanche : marche nordique à 9h30, le lieu de départ est défini dans la semaine.



ORCHESTRE NATIONAL DE LILLE

L'ensemble des cordes de l'Orchestre National de Lille (ONL) se produira à Trélon le mercredi 14 septembre à 20h00 dans la salle des fêtes.

Dirigés par la cheffe lituanienne Adrija Cepaite, les musiciens interpréteront Béla Bartok (Danses roumaines), Samuel Barber (Adagio pour cordes), Arvydas Malcys (Voie lactée) et Dmitri Chostakovitch (Symphonie de chambre opus 110 a).

Un moment musical exceptionnel à ne pas manquer.

Entrée 10 € (gratuite jusque 12 ans)

Réservation en mairie à partir du mardi 16 Août 2022 (03 27 60 82 20)

LES YMAGIERS

Les Ymagiers tailleurs d'images exposeront à

- Juniville (Ardennes) du 02 juillet au 28 août au musée Paul Verlaine
Le vernissage du 02 juillet à 18h00 sera suivi d'un concert – pique-nique vers 20h00.
- À Rocroy (Ardennes) du 23 juillet au 07 août dans le bastion du Dauphin



SOIRÉE BLANCHE AU CHÂTEAU

Une soirée blanche est organisée dans le parc du château. En dégustant votre pique-nique, vous passerez un agréable moment entre concert et animations.

Mercredi 13 juillet 2022 de 19h00 à 23h30.

8 € par personne avec coupe offerte (gratuit jusque 12 ans) - Habits blancs exigés.

Réservation en ligne possible sur www.chateaudetrelon.com

ENTRETIEN DE LA VOIE VERTE

Le Département du Nord est responsable de l'aménagement et de l'entretien de la Voie Verte de l'Avesnois. L'entreprise IDVERDE de Bouchain va intervenir à Trélon sur la piste cavalière de la Voie Verte. L'intervention sera réalisée entre le lundi 23 mai et le samedi 09 juillet 2022.

En application de l'article L2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), pour les conseillers municipaux élus sur une autre liste que celle ayant obtenu le plus de voix lors du renouvellement du Conseil Municipal, un espace leur est réservé dans le bulletin municipal. Ils disposent ainsi d'un quart de page.



GROUPE MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE TRELON

ECOLE MATERNELLE « JEANNE ROUSSELLE »

En concertation avec la majorité municipale de Trélon, il a été convenu que notre groupe visiterait les différents patrimoines propriété de la commune de Trélon. Une première visite de l'Ecole Maternelle « Jeanne ROUSSELLE » a eu lieu le 3 mai dernier en présence du maire, d'adjoints et du conseiller municipal délégué à la sécurité.

Elle a permis de mettre en évidence les points à améliorer dans cette belle école :

- défaillance de l'alarme incendie
- rangement volumineux de matériels inutilisés, voire inutile dans certaines classes
- fuite de toiture de la salle de motricité et défauts dans son local de rangement
- mauvais état du local douche servant de lieu de stockage

Suite à cette visite et à la mise en place d'un plan de travaux, l'ensemble de ces points feront l'objet d'interventions en vue de la rentrée scolaire de septembre prochain.

CHATEAU FALLEUR dit « MAISON TENART »

Après de multiples interpellations en Conseil Municipal, la majorité municipale a enfin convenu qu'il était prioritaire de mettre à minima hors d'eau la maison TENART en attente d'une inscription par les monuments historiques et la formalisation d'un projet comme par exemple la création d'un Centre Socio-Culturel. Ces travaux d'urgence suite à une donation à la commune en 1999, auraient pu être minorés si une intervention de maintenance avait été effectuée dans les premières années de la donation, soit il fallait refuser le don. Cette donation en l'état est une épine dans le pied de l'actuelle municipalité. Trélon le Renouveau est disponible pour contribuer à trouver des solutions pour l'avenir de ce patrimoine remarquable.

SOLUTION DU JEU N° 355

Le livre, le CD ou la place pour le prochain spectacle offerts par la municipalité a été gagné par Monsieur Audoor Gilbert (le lot ou le billet est à retirer en mairie obligatoirement dans le mois qui suit).

ÉTAT CIVIL

BIENVENUES

Louy BRISSOT MARTEL, né le 21 mai 2022 à FOURMIÉS (Nord), (6 rue Georges Clémenceau)

Ewen LAETHEM, né le 15 juin 2022 à FOURMIÉS (Nord), (7 Cité le Calloy)

SOUVENIR

Monsieur Jean Claude DUPAYS, décédé le 25 mai 2022 à TRELON (Nord), à l'âge de 77 ans (1 rue Ernest Dimnet)

Monsieur Jacques SAINTPIERRE, décédé le 29 mai 2022 à TRELON (Nord), à l'âge de 89 ans (30 rue de la Liberté)

Madame Pierrette HURBIN veuve WILLIAME, décédée le 06 juin 2022 à TRELON (Nord), à l'âge de 95 ans (2 Chemin Vert)

Madame Paulette DEGROOTE veuve PÉNIN, décédée le 11 juin 2022 à TRELON (Nord), à l'âge de 92 ans (2 Chemin Vert)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
V	E	C	O	U	L	E	M	E	N	T
B	P	R	E	T	E		U	N	I	E
M	L	A	S		C	A	R	T	E	S
W	O	C	T	R	O	I		E	R	S
W	R		R	E	N	D	U	E		E
W	E	D	E	N		E	S	S	O	R
W	E	U		T	A	R	A		L	E
W		C	H	E		R		G	O	I
W	O	H	E		E	N	E	R	V	E
W	R	E	P	O	S	E		E	S	

TRÉLON LOISIRS

LA PENSÉE DU MOIS :

«PENDANT LA CANICULE, NOMBRE DE PERSONNES S'ÉCRIENT : C'EST EFFRAYANT, IL Y A 35° À L'OMBRE. MAIS QUI LES OBLIGE À RESTER À L'OMBRE ? »

Pierre DAC

CE POÈME POUR FÊTER L'ARRIVÉE DE L'ÉTÉ ET DES VACANCES :

C'est l'été



Trois petits moustiques

m'ont piqué :

Un sur le front,

Un sur le nez,

Et le troisième

Au bout du pied !

Trois petits boutons

ont poussé :

Un sur le front,

Un sur le nez,

Et le troisième

Au bout du pied !

Me voilà tout défiguré !

C'est l'été.

À VOUS DE JOUER :

CONFIRMES

HORIZONTALEMENT

I Choses qui arrivent

II Donnera un caractère citadin

III Fit confiance à l'avenir – Mauvais soutiens de la quille d'un navire

IV Grosses tapettes – Une forte tête

V Personnel retourné – Promesse solennelle

VI Amalgame – Il se hâte lentement

VII Victime du super flux – Montagne du Maroc

VIII Décor mural – Assemblai

IX Est traversée par le Danube – Ville des Pays-Bas

X Très agacées

VERTICALEMENT

1 Mot édulcoré

2 Incontestablement

3 Coule en Espagne – Rata

4 La layette les voici

5 Formation de cadres – Mot de la fin – Parti politique inversé

6 Dans la gamme – Embelli

7 Considération

8 Ville de la Somme – Transport en commun

9 Opération de choix – Poule d'eau mythologique

10 Célèbres religieusement

DEBUTANTS

HORIZONTALEMENT

I Heureux avec des enfants

II Aménagera la ville

III Personne méprisée – Dynastie chinoise

IV Masses qui tassent – Affaires de gousses

V Pronom renversé – Celui du jeu de paume est historique

VI Combinaison – Il vit au ralenti

VII Couvert d'eau – Bagarre

VIII Faux marbre – Attachai

IX Partie basse de Budapest – Cité du Nigeria

X Excédées

VERTICALEMENT

1 Expression adoucie

2 Effectivement

3 Traverse Saragosse – Manqua

4 Arrivées sur terre

5 Grande école – Clôture un film – Secteur Postal

6 Fait le partage – Riche

7 Evalue

8 Ancienne tour parisienne – Précipitation

fiévreuse

9 Ordre des facteurs – Plante des eaux

douces

10 Révères

